



Propos introductif de la présidente

MATIN

Madame la conseillère, Monsieur le conseiller,
Mes Chèr-es Collègues,

Je vous remercie de votre présence et de votre participation active à l'assemblée plénière de notre CESER.

Comme vous le savez l'ordre du jour de cette journée est particulièrement dense : une contribution à la SRDIA, l'intervention d'un professeur d'université sur ce même sujet, un temps d'échange avec le Président de Région, Jérôme Durain et pas moins de 8 projets d'avis en réponse aux rapports soumis par l'exécutif régional. Dense, certes, mais j'y vois aussi une belle preuve de confiance du Conseil régional envers notre assemblée et de la reconnaissance pour nos travaux. Aussi j'irai à l'essentiel autant que faire se peut dans mes propos liminaires.

Je souhaite saluer la présence de Michel Neugnot, Vice-président aux mobilités, aux transports et infrastructures, aux affaires générales et également référent de la relation CESER-Conseil régional et qui est très assidu au suivi de nos travaux,

Je salue également Nicolas Soret, vice-président aux finances, aux achats, au développement économique, à l'économie sociale et solidaire, à l'emploi.

Je vous remercie sincèrement tous les deux pour votre présence régulière à nos assemblées plénières qui témoigne de votre considération et de votre écoute de la société civile organisée.

Je salue également la présence de Jean-Michel Grenier, Président du Conseil de développement de Dijon Métropole. Cela me permet d'évoquer brièvement que le lien entre le CESER et les conseils de développement du territoire bourguignon-franc-comtois est à préserver et à poursuivre. La dernière rencontre entre nos instances respectives qui s'est tenue le 9 juin dernier participe de cette ambition. Notre meilleure protection reste ce que nous faisons chaque jour : faire vivre une démocratie du dialogue et de la société civile organisée, en renforçant notre interconnaissance et en partageant nos pratiques.

Je salue également la présence de Guillaume Lion, chargé de mission développement numérique des territoires, qui représente la Secrétaire générale pour les affaires régionales de Bourgogne-Franche-Comté.

Je tiens également à saluer et à remercier toutes les personnes auditionnées dans le cadre de notre rapport sur l'IA et présentes aujourd'hui ainsi que les services du Conseil régional avec qui nous entretenons d'excellentes relations de travail.

Avant de vous présenter l'ordre du jour, je souhaiterais ce matin rendre hommage à un homme qui a marqué notre assemblée et notre territoire.

Permettez-moi de partager ici, avec vous, quelques mots en l'honneur et en souvenir de notre ancien collègue, **Jean-Marie Vernet**, décédé le 10 mai dernier, à l'âge de 71 ans.

Jean-Marie fut conseiller au sein de notre assemblée lors des précédentes mandatures. Il était membre du 3^e collège, il représentait le comité régional olympique et sportif.

Tout au long de son parcours professionnel et de militant associatif, Jean-Marie a incarné avec conviction les valeurs de l'engagement au service des autres. Pendant 34 ans, en tant que directeur de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) de Besançon, il a œuvré pour le développement du sport à l'école en Franche-Comté, permettant à des générations de jeunes de découvrir à travers la pratique sportive, le goût de l'effort et du dépassement de soi, l'ouverture et le respect de l'autre mais aussi la force du collectif et du faire ensemble.

Jean-Marie a également profondément marqué la vie associative, culturelle et locale, la vie sportive de son territoire et la vie municipale de Montfaucon.

Au CESER, il avait apporté cette même énergie, cette même connaissance du terrain et cette même volonté de faire avancer collectivement notre région. Son parcours rappelle combien notre assemblée est riche de l'engagement de femmes et d'hommes qui mettent leur expérience et leurs convictions au service de l'intérêt général.

Au nom de l'ensemble des conseillères et conseillers du CESER Bourgogne-Franche-Comté, je tiens à adresser à sa famille, à ses proches ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont partagé son engagement, nos pensées les plus sincères.

Je vous propose de dédier cette assemblée plénière à sa mémoire et d'observer ensemble une minute de silence. Je vous demande de bien vouloir vous lever. Je vous remercie.

J'en reviens aux dossiers qui nous concernent aujourd'hui.

Notre premier point de l'ordre du jour est majeur puisqu'il s'agit de la **présentation et du vote du rapport élaboré par la commission Mobilités-Énergie-Numérique "Intelligence Artificielle et donnée : maîtriser les transformations, préserver les équilibres"**.

Ce document est une contribution à la SRDIA en réponse à la saisine de l'Exécutif régional. Elle vise à répondre à une question centrale : comment la Région peut-elle s'approprier et structurer l'usage des données et de l'IA pour en faire un levier au service de ses politiques publiques, de son personnel, de ses usagers et usagères, tout en maîtrisant les risques associés et en garantissant le respect des principes éthiques, sociaux et environnementaux ?

Ce travail illustre pleinement la qualité de la relation qui existe aujourd'hui entre le Conseil régional et le CESER puisque nous participons directement, en amont, à la construction d'une future stratégie régionale.

Ce document a été élaboré par la commission Mobilités-Énergie-Numérique et il sera rapporté par Michel Bleuze et Carmen Munoz Dormoy que je remercie sincèrement pour leur engagement. J'en profite pour remercier Jean-François Dugourd, président de cette commission pour le temps consacré et l'énergie déployée et également tous les membres de la commission qui ont activement participé à ce rapport.

Le second point de notre ordre du jour entrera en résonance avec le précédent puisque nous entendrons Christophe Nicolle, professeur à l'Université Bourgogne-Europe sur les transformations induites par l'IA et la gouvernance des données.

Monsieur Nicolle, que je remercie d'avoir accepté notre invitation, votre intervention nous permettra de prendre du recul par rapport à ces travaux présentés aujourd'hui et nous apportera des éclairages concrets sur l'actualité et l'avenir de l'IA et des données.

Un temps d'échange suivra bien évidemment la présentation du professeur.

Le troisième point abordera l'examen des 8 projets d'avis en réponse aux rapports soumis par l'exécutif régional et portés à la délibération et au vote de notre assemblée.

Afin de profiter de la présence, ce matin, de Michel Neugnot, nous commencerons par l'avis élaboré par la commission Mobilités-Énergie-Numérique. Il s'agit du projet d'avis sur les Services express régionaux métropolitains (SERM) / Rapport d'étape des trois SERM régionaux - Charte de coopération et conventions subséquentes du SERM de Dijon. Il sera rapporté par Cédric Journeau.

Nous poursuivrons par deux avis élaborés par la commission Économie-Emploi afin de bénéficier, cette fois-ci, de la présence de Nicolas Soret :

- Le projet d'avis sur la Feuille de route industrie de défense 2026-2030, rapporté par Loïc Cavagnac.
- Le projet d'avis sur la Résolution pour la sécurité sociale alimentaire (SSA), rapporté par Lucie Gras.

Nous poursuivrons ensuite en fin de matinée ou cet après-midi en fonction du temps consacré à ces différents projets d'avis par :

- Le projet d'avis sur le Rapport d'activité 2025 de la Région. Ce projet d'avis, comme les précédents avis sur le rapport d'activité du Conseil régional, a été préparé par le Bureau. Il sera rapporté par Christophe Desmedt.
- Le projet d'avis sur le Compte financier unique pour l'exercice 2025. Préparé par la commission Finances-Europe, il sera rapporté Franck Ayache.
- Le projet d'avis sur la Décision modification n°2 pour l'exercice 2026 rapporté par Franck Ayache également.
- Le projet d'avis sur le rapport de développement durable 2025 préparé par la commission Territoires-Environnement et rapporté par Martine Esther Petit.
- Enfin, nous verrons le 8e et dernier projet d'avis de notre séance, il s'agit de l'avis sur la Feuille de route régionale Vie associative, préparé par la commission Cadre de Vie-Société et rapporté par Nadhem Ben Rahma.

Mes cher-es collègues, je vous remercie pour cet investissement dans ce rôle de rapporteur fondamental dans la vie de nos travaux et j'en profite pour remercier l'ensemble des chargés-es d'études qui nous accompagne dans la conduite de nos réflexions et de nos productions.

Le quatrième point de notre assemblée sera un moment privilégié d'échange avec le Président du Conseil régional. Monsieur Durain nous fait l'honneur de participer à notre séance, il sera donc présent cet après-midi et la présentation des avis sera donc aménagée en fonction de cette participation.

Enfin, nous aurons, bien évidemment si nécessaire, un ultime point consacré aux questions diverses.

Je vous remercie de votre attention et je cède la parole aux déclarations préalables.

Je me permets un petit rappel, nous avons de manière exceptionnelle convenu d'un temps de 3 minutes maximum pour ces déclarations liminaires afin de permettre à nos collègues de la commission Mobilités-Énergie-Numérique d'avoir le temps de pouvoir présenter la contribution dans son entièreté et d'avoir des échanges construits ensemble autour de cette présentation. Je vous remercie pour votre compréhension dans ces circonstances exceptionnelles.

APRÈS-MIDI

Mes cher-es collègues nous reprenons nos travaux cet après-midi et j'ai le grand plaisir d'accueillir Monsieur le Président de Région, Jérôme Durain.

Monsieur le Président, je voulais tout d'abord vous remercier sincèrement pour votre présence à notre assemblée plénière. Elle illustre le soutien constant que vous nous manifestez que vous avez manifesté publiquement et l'attention que vous portez à notre assemblée, à nos travaux et je souhaitais ici vous renouveler les remerciements de l'assemblée tout entière.

Votre soutien s'est manifesté dans les temps difficiles que le CESER a connus.

Je serai courte sur ce point mais un rappel me semble essentiel. Car si la dernière tentative de nous rendre optionnels, voire de nous faire disparaître pour certaines Régions, a échoué, la vigilance accrue reste de mise.

En effet, vous le savez tous et toutes, le Conseil constitutionnel a rendu son avis jeudi 21 mai dernier, et a notamment censuré l'article concernant l'optionnalité des CESER, article intégré de manière scélérate par la CMP dans le Projet de loi de simplification de la vie économique. Ainsi, le Conseil constitutionnel affirme sans détour ce que nous portions collectivement depuis plusieurs mois, à savoir que cette disposition n'avait absolument pas sa place dans ce texte de loi, réaffirmant aussi par la même occasion la place essentielle des CESER dans l'architecture démocratique régionale.

C'est une décision juste, attendue, et une victoire pour le respect du débat démocratique et des institutions régionales. Mais, comme je l'ai rappelé, nous le savons, nous sommes lucides : ce n'est qu'une bataille gagnée. Le combat se poursuit, et nous le poursuivons avec courage, conviction et détermination !

Cette situation nous oblige à renforcer durablement notre utilité, notre visibilité et notre capacité collective d'impact dans les territoires.

Notre meilleure protection reste ce que nous faisons chaque jour : faire vivre une démocratie du dialogue et de la société civile organisée.

C'est tout le sens du projet de mandat du CESER de BFC que nous avons établi collectivement et qui identifie notamment trois axes prioritaires. Ces priorités, définies depuis maintenant plus de deux ans, guident nos réflexions et nos travaux. Je m'attacherai dans ce propos d'introduction à ne citer que quelques exemples toutefois significatifs de notre volonté de répondre aux défis de notre territoire.

Le premier axe porte sur un développement durable territorialement équilibré et qui prend en compte la dynamique collective des acteurs et actrices de la région. Notre participation active à l'élaboration de la feuille de route industrie de défense en est un exemple, nous l'avons examinée ce matin et elle illustre parfaitement cet enjeu : établir un diagnostic, identifier les forces et faiblesses, s'appuyer sur les filières stratégiques existantes et anticiper les besoins pour accompagner ce mouvement national afin que les entreprises de nos territoires puissent pleinement en bénéficier.

Deuxième axe de notre projet : accompagner et soutenir les transitions et les mutations. Nous avons, clairement mis en exergue la question du déclin démographique qui s'installe sur le territoire national et particulièrement ici en Bourgogne-Franche-Comté, avec d'ailleurs un temps d'avance pour notre région. Et je sais Monsieur le Président que c'est un sujet qui vous concerne particulièrement et auquel vous faites face. Ce défi nous a aussi inspiré et a incité notre assemblée à se saisir du sujet et de ses conséquences notamment pour les lycées, qui relèvent d'une des compétences majeures de la Région.

Toujours en lien avec ce deuxième axe, nous avons présenté ce matin le rapport "IA et la donnée : maîtriser les transformations, préserver les équilibres". Ce rapport fait suite à votre saisine Monsieur le Président, et nous permet de jouer pleinement notre rôle d'alerte et de vigie en présentant des préconisations qui seront au cœur des problématiques de la prochaine SRDIA (stratégie régionale de la donnée et de l'intelligence artificielle).

Enfin, concernant le troisième axe de notre projet de mandat pour la construction d'une société inclusive et solidaire, les alertes et préconisations face à la fragilisation du monde associatif, que nous avons émises dans notre rapport d'autosaisine "Les mutations du monde associatif, un virage à prendre" lors de la précédente mandature fin 2023, mais aussi dans le contexte national de tensions particulièrement accrues dans ce secteur, ont été écoutées par le Conseil régional et conduisent aujourd'hui à la présentation d'une feuille de route vie associative sur laquelle nous rendrons un avis cet après-midi.

Vous pourrez le constater, Monsieur le Président, mes cher-es collègues, notre assemblée est, et demeure pleinement au cœur des débats, au cœur de l'actualité, au cœur des orientations et des défis à relever pour notre territoire et l'ensemble de ses acteurs et actrices, de ses habitantes et habitants.

La liste n'est pas exhaustive mais je souhaitais illustrer nos précédents travaux et ceux de ce jour au regard des priorités que nous avons définies et qui restent pleinement d'actualité.

Ces quelques exemples démontrent que notre CESER prend pleinement sa place dans la construction des politiques publiques régionales. Cette place s'est progressivement renforcée grâce à la qualité du dialogue que nous entretenons avec vous, Monsieur le Président, mais aussi avec l'ensemble de la collectivité régionale, élu-es et services.

Nous constatons même une évolution particulièrement positive : notre intervention de plus en plus en amont des décisions. C'était une attente forte de notre assemblée, cela figurait dans notre projet de mandat, car nous sommes convaincus que la contribution de la société civile organisée est d'autant plus utile qu'elle intervient dès les phases de conception, de réflexion des politiques publiques. Vous avez su en reconnaître tout l'intérêt et avez fait le choix d'ouvrir davantage ces espaces de dialogue et de partage.

C'est ainsi que les contributions préalables du CESER se sont développées, particulièrement au cours de cette dernière année. Elles permettent d'éclairer les décisions publiques par le regard particulier de la société civile organisée, des acteurs et actrices de terrain, de faire remonter les réalités vécues dans nos territoires et de nourrir les politiques avant même leur formalisation. Je tenais à souligner cette avancée, qui traduit la qualité de nos relations institutionnelles et notre volonté partagée de construire des politiques publiques toujours plus pertinentes et toujours mieux ancrées dans les réalités du terrain.

Cette dynamique nous conduit également à poursuivre la réflexion sur les évolutions possibles de notre fonctionnement institutionnel. Nous avons déjà identifié plusieurs pistes que nous avons présentées dans notre manifeste du CESER adopté en février dernier et ces pistes mériteraient d'être débattues sereinement. Elles ont toutes un point commun : reconnaître que la richesse des regards portés par les forces vives du territoire constitue une ressource précieuse pour anticiper les mutations et accompagner les grandes transitions auxquelles nos territoires sont confrontés.

Je le rappelle, notre assemblée n'est ni un faire-valoir, ni un poil à gratter, mais elle œuvre au service de l'intérêt général, au service de la région, au service de celles et ceux qui l'animent, qui la font vivre, qui la structurent, qui y résident.

Forte des 72 organismes qui composent le CESER, de la diversité des sensibilités que le CESER réunit, **notre assemblée est une force qui prend toute sa part dans l'identification et la résolution des crises que traversent notre pays, notre territoire.** Avec des propositions concrètes sur des débats d'actualité, et des formes nouvelles de démocratie citoyenne, nous continuons à expérimenter au service de l'intérêt général, toujours. **Notre assemblée se veut être la chambre du réel et de la vie quotidienne.**

J'en prend pour preuve un dernier exemple et j'en finirai là, l'organisation récente d'un débat dans le cadre des États généraux de la bioéthique, que vous avez pu introduire le 5 mai dernier à Dijon. Ce débat nous l'avions mené avec l'Institut pour la prévention des vulnérabilités liées à la santé (IPVS) et ce sujet majeur, pour chacun-e, nous a conduit à imaginer de nouvelles formes de travail, de nouvelles formes de participation des citoyen-nes et des habitant-es pour produire du débat, des idées, et faire remonter au plus haut niveau de l'État des réflexions qui répondent à la question "Qui prendra soin de nous demain ?".

Je m'arrêterai ici, mais comme vous pouvez le constater, je suis intimement convaincue, nous sommes intimement convaincus, que **plus que jamais, notre territoire, notre pays, ont besoin des corps intermédiaires, ont besoin d'une démocratie vivante et contemporaine et les CESER en sont un des derniers bastions,** soyons-en toutes et tous pleinement conscients !

Élise MOREAU

Présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté



Déclarations préalables

Catherine Daurox, au nom de la CFDT

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs,

Notre Assemblée plénière se réunit aujourd'hui, 23 juin, une date qui coïncide avec la Journée internationale des services publics. Cette convergence nous invite à rappeler le rôle essentiel que jouent les services publics dans notre société.

La CFDT tient à réaffirmer son attachement à des services publics accessibles, de qualité et présents sur l'ensemble du territoire. Dans un contexte marqué par des restrictions budgétaires, nous dénonçons des choix qui fragilisent leur capacité à répondre efficacement aux besoins de la population. Or, pour la CFDT, investir durablement dans les services publics n'est pas une dépense : c'est une condition indispensable à la cohésion sociale, à l'égalité entre les citoyens et à la solidarité entre les territoires.

Nous souhaitons également alerter sur les conséquences du "fonctionnaire bashing", ces discours caricaturaux qui stigmatisent les agentes et les agents publics. Ils fragilisent le lien de confiance entre les citoyens et l'action publique, et invisibilisent l'engagement quotidien de celles et ceux qui œuvrent au service de l'intérêt général.

La CFDT le rappelle avec force : l'action publique est une richesse collective, et celles et ceux qui la font vivre méritent reconnaissance et respect.

Cette déclaration prend aussi tout son sens dans le cadre du rapport sur le développement durable sur lequel notre Assemblée est appelée à se prononcer. Les objectifs de développement durable incluent des finalités essentielles : la lutte contre le réchauffement climatique, l'épanouissement de tous les êtres humains, et le renforcement de la cohésion sociale ainsi que des solidarités entre territoires et entre générations.

Or, dans le contexte actuel de fortes chaleurs, de nombreux agents et agentes du service public sont confrontés à des conditions de travail particulièrement difficiles, voire extrêmes. C'est le cas notamment dans la fonction publique hospitalière et dans l'Éducation nationale. Ces conditions dégradées ont des conséquences directes sur la qualité du service rendu au public. Les usagers en sont les premières victimes, qu'il s'agisse des services de l'État, des collectivités territoriales ou du secteur hospitalier.

Face à ces constats, il est urgent de redonner aux services publics les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'exercice de leurs missions. Il en va à la fois de la qualité du service rendu, du respect des agents, et de notre capacité collective à relever les défis sociaux et environnementaux.

Je vous remercie.

Gilles Curtit, au nom de la CCIR,

M^{me} La Présidente du CESER BFC, Messieurs les Vice-présidents du CRBFC, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Le réseau des CCI souhaite attirer votre attention sur la réforme de la facturation électronique prévue dans notre pays dès le 1er septembre 2026, visant à simplifier les démarches, réduire la fraude à la TVA et moderniser les échanges économiques.

Celle-ci suscite de fortes inquiétudes dans les entreprises et sur plusieurs points dont la gouvernance du système.

En effet le modèle initial avec une plateforme publique centrale est abandonné au profit de plateformes de dématérialisation privées ou PDP, ce qui soulève la question du contrôle réel des données économiques.

La souveraineté des données est également en cause, les données sensibles (clients, prix, volumes, relations commerciales) pouvant être hébergées sur des infrastructures étrangères, posant un risque lié à l'extraterritorialité juridique (ex : Cloud Act).

Ces deux points se doublent d'un enjeu stratégique car la facturation électronique centralise des données permettant de comprendre toute l'économie (chaînes de valeur, marges, dépendances), ce qui en fait un enjeu de souveraineté économique majeur.

Comme cela a déjà été le cas à de nombreuses reprises la mise en œuvre dans notre pays est en décalage avec l'Europe.

La France avance plus vite que le cadre européen (prévu d'ici 2030), ce qui pourrait entraîner des coûts inutiles ou prématurés, nécessiter des modifications futures mais aussi pénaliser la compétitivité des entreprises françaises.

De nombreux dirigeants d'entreprises constatent aujourd'hui un manque de lisibilité : multiplication des plateformes, incertitudes techniques, dépendance croissante à des prestataires privés, coûts cachés de mise en conformité, difficultés d'interopérabilité et interrogations persistantes sur la sécurité des données.

Nous appelons donc à ce que soit mené rapidement un travail d'évaluation approfondi portant notamment sur :

- La gouvernance réelle du futur système.
- Les garanties de souveraineté et d'hébergement des données.
- Les conditions d'agrément et de contrôle des PDP.
- Les risques liés à l'extraterritorialité juridique.
- La maîtrise publique des infrastructures critiques.
- Le coût réel supporté par les entreprises françaises.
- Ainsi que la compatibilité durable du dispositif avec le futur cadre européen ViDA.

Nous demandons également qu'une réflexion soit engagée sur la possibilité de renforcer une solution publique souveraine, interopérable et pérenne, garantissant que les données commerciales stratégiques des entreprises françaises demeurent sous contrôle européen et national.

La nécessaire modernisation de notre économie ne peut se faire au prix d'une dépendance numérique accrue et d'un abandon progressif de notre autonomie économique.



Didier Michel, au nom du MEDEF BFC

Avant d'aborder nos travaux, je souhaite revenir sur le contexte économique dans lequel évoluent aujourd'hui nos entreprises.

L'apaisement des tensions au Moyen-Orient et la détente observée sur les marchés de l'énergie constituent une bonne nouvelle pour l'économie européenne. Pour une région industrielle comme la Bourgogne-Franche-Comté, fortement exposée aux coûts de l'énergie, c'est un signal positif. Mais cette amélioration conjoncturelle ne doit pas masquer les difficultés de fond auxquelles nous sommes confrontés.

Les défaillances d'entreprises atteignent des niveaux records, l'investissement ralentit et l'incertitude demeure forte. Dans notre région comme ailleurs, les chefs d'entreprise ont besoin de visibilité, de stabilité et de confiance pour investir, recruter et créer de la valeur.

Face à cette situation, le MEDEF rappelle plusieurs priorités qui pourraient avoir des effets très concrets sur l'économie régionale.

D'abord, restaurer notre compétitivité en allégeant le coût du travail. Lorsque les entreprises retrouvent des marges, elles peuvent investir davantage, mieux rémunérer leurs salariés et créer des emplois. C'est particulièrement vrai dans une région comme la nôtre où l'industrie, la métallurgie, l'agroalimentaire ou encore la plasturgie constituent des secteurs stratégiques.

Ensuite, remettre les finances publiques sur une trajectoire soutenable afin de retrouver des capacités d'investissement dans les infrastructures, l'innovation, la transition énergétique et les technologies d'avenir.

Enfin, accélérer massivement les investissements dans l'intelligence artificielle, le numérique, les compétences et la formation. L'Europe ne peut accepter un déclassement technologique face aux États-Unis et à la Chine. La Bourgogne-Franche-Comté dispose d'atouts industriels, universitaires et technologiques qui doivent pleinement être mobilisés.

Cette ambition passe également par la jeunesse.

Le MEDEF prend toute sa part dans cet effort à travers plusieurs initiatives concrètes en 2026 : le dispositif CODE-F, l'accueil des élèves de seconde en stage en entreprise, ou encore les Journées du Patrimoine Économique les 2, 3 et 4 octobre prochain. Ces actions permettent à des milliers de jeunes de découvrir nos entreprises, nos métiers, nos savoir-faire et les opportunités professionnelles présentes sur nos territoires.

À l'heure où de nombreux secteurs peinent à recruter, rapprocher la jeunesse de l'entreprise n'est pas seulement une question d'orientation. C'est un enjeu de compétitivité, d'attractivité et de souveraineté économique.

Plus que jamais, la Bourgogne-Franche-Comté a besoin d'entreprises fortes pour financer son avenir, créer des emplois et offrir des perspectives à sa jeunesse. C'est dans cet esprit que le MEDEF poursuivra son engagement au service de notre région."